

Promotion 2017/2018 du Master 2  
Socio-anthropologies Appliquées au Développement Local

Avec les conseils de Spyros Franguiadakis et Olivier Rouchon

## Agir dans l'urgence : émergence de nouvelles formes de coordination



# REMERCIEMENTS

Nous souhaitons adresser nos remerciements aux membres de la CUM et aux différentes associations qui ont accepté de nous consacrer du temps.

Merci aussi aux référents universitaires : Olivier Rouchon, consultant et Spyros Franguiadakis, enseignant chercheur pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la réalisation de ce travail. Leur accompagnement a constitué une ressource précieuse.

DOSSIER RÉALISÉ PAR :

---

Yaovi Alakpa, Marie Ayasse, Ella Bordai, Thanawat Bremard, Elise Courtecuisse, Charlie Duperron, François Kormann, Robin Leclerc, Cyrille Martinet, Benoit Mathoul, Clément Morand, Zoé Nusbaumer, Charlotte Rumpf, Mélanie Talon, Astou Thiam

# TABLE DES MATIERES

---

---

<b>Avant-propos</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
Les péripéties du travail d'enquête collective .....	6
Une semaine de terrain intense .....	9
Construction d'une réflexion collective .....	10
Restitution intermédiaire : l'enquête à l'épreuve .....	11
<b>La CUM : un nouveau collectif émergeant de l'urgence</b> .....	<b>12</b>
La nécessité de constituer un collectif.....	12
L'émergence d'un collectif au sein d'une situation.....	12
... à l'institutionnalisation de la CUM .....	14
En quête d'unicité, enjeux d'affiliation et épreuve de coordination.....	17
La CUM, un assemblage d'identités .....	17
La CUM sous l'angle de la sociologie de l'acteur-réseau : assemblage, traduction et porte-parole .....	20
<b>Des acteurs à l'épreuve des urgences</b> .....	<b>22</b>
Composer avec la pluralité des parcours et des expériences migratoires .....	23
La CUM sensible à l'étude de l'urgence .....	26
Typologie de l'urgence et ordre de grandeur .....	28
Le caractère performatif de l'urgence .....	28
Expérience : L'amphi C, une expérience in situ .....	30
Mettre en scène l'action .....	34
La situation comme coordination (au sein de la CUM) .....	34
Prendre à témoin et enrôler le public .....	36
<b>Agir avec l'urgence : Conclusion et préconisations</b> .....	<b>38</b>
Changement de vision sur la coordination .....	38
Un nouveau souffle à l'action par la Maîtrise du temps.....	39
Coordination ou coopération ?.....	40
<b>Bibliographie</b> .....	<b>42</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>45</b>

# AVANT-PROPOS

---

---

Ce dossier présente le résultat d'un travail d'enquête mené auprès des acteurs de la Coordination Urgence Migrant par les étudiants du master 2 Socio-anthropologies appliquées au développement local, durant l'année universitaire 2017-2018. Des encarts en bleu apporteront un regard théorique socio-anthropologique aux lecteurs, d'autres en rouge éclaireront nos démarches méthodologiques de travail collectif, et enfin des encarts verts traiteront d'exemples clés issus d'expérience de terrain.

## PRESENTATION DE NOTRE MASTER :

---

La formation proposée par le master SADL s'efforce de transmettre à ses étudiants une attention réflexive aux modalités de construction d'une enquête menée par les chercheurs et acteurs de terrain. C'est à travers l'analyse de la relation qui lie le chercheur et ses interlocuteurs qu'est possible le savoir sociologique (Fassin, 2008 : 9).

L'enquête collective est chaque année l'occasion pour une promotion de SADL de se former à des outils collaboratifs et est en cela un point fort de la formation.

## CE QUI NOUS RASSEMBLE EN TANT QUE COLLECTIF :

---

- **Développement Local** : Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire d' « échelle » locale à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources matérielles et immatérielles. Cette notion désigne à la fois un questionnement critique de la notion de « développement » à partir d'un cadre d'analyse pertinent, et une méthode appropriée. <sup>1</sup>
- **Socio-anthropologie d'intervention compréhensive et empirique** : Cette proposition désigne un intérêt pour appréhender le « facteur humain », les relations, les conflits et les divergences dans les organisations dans le but de les comprendre et non pas de les juger. Cette démarche empirique est étroitement attachée à l'expérience de terrain.

---

<sup>1</sup> (site Hypergeo, article 424) <http://hypergeo.eu/spip.php?article424>

## NOTRE DEMARCHE :

---

Issus des sciences sociales (anthropologie, science politique et sociologie) nous avons choisi de favoriser, autant que possible, une démarche ethnographique. Mêlant observations, entretiens formels et conversations informelles, dans des situations d'interactions prolongées entre les chercheurs et les participants, l'objectif est de produire des connaissances *in situ*, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du « point de vue de l'acteur ». La production des données dans un tel contexte engage à modifier les hypothèses et mettre de côté ses préjugés.

### **Note sur la féminisation**

Nous avons choisi de ne pas procéder à l'écriture inclusive. Cependant nous tenons à rappeler que nous nous référons autant aux migrantes qu'aux migrants, aux étudiantes qu'aux étudiants, aux lecteurs qu'aux lectrices....

# INTRODUCTION

---

Depuis une petite dizaine d'années nous vivons ce que les médias appellent « une crise migratoire ». Face à cette situation, de nombreuses associations ont vu le jour en France pour répondre à des besoins et des réalités auxquels l'État ne pourvoit pas. Celles-ci peuvent prendre en charge l'orientation des migrants quant à leur régularisation, leur accompagnement, ou bien même les questions de logement, de scolarisation entre autres. L'une des étapes essentielles pour assurer l'accueil des nouveaux arrivants consiste à leur trouver au moins un toit, ou au mieux un « chez soi ». Cette question d'hébergement ou du logement des migrants s'agrège aux autres situations déjà problématiques sur le territoire (logement des sans-abris, lutte contre la précarité, l'insertion sociale, etc.)

Les profils des personnes migrantes sont variés. Objets de nombreux discours, elles ont tendance à être essentialisées<sup>2</sup> et réduites à une forme unique, alors que la migration recouvre un champ complexe de réalités (situation familiale, légalité ou illégalité, langues parlées, etc.), de motivations (économiques, politiques, environnementales, situations de guerre et violences qu'elles soient familiales, genrées, sexuelles, etc.) et d'actions. En d'autres termes, personne n'émigre ni de la même manière, ni pour les mêmes raisons.

Parmi ces associations, la Coordination Urgence Migrant (CUM) nous a amené à investir ici cette thématique. Notre intérêt s'est porté de manière localisée - dans l'agglomération lyonnaise - sur un phénomène global et complexe. Autour d'une rencontre entre collectifs d'étudiants, d'enseignants et d'associations, la CUM a formulé des demandes et des attentes qui se sont renégociées au cours du temps. Ce travail final prend la forme d'un rapport rendant compte du résultat de notre collaboration avec la CUM.

Avant d'entamer l'étude nous présenterons l'historique de notre expérience avec notre démarche méthodologique et son évolution. Dans un premier temps, nous relaterons les événements fondateurs de la coordination pour en comprendre l'état actuel de l'organisation et les relations entre ses membres. Ensuite, nous révélerons en quoi l'urgence est un vecteur d'action primordiale pour la coordination. Enfin, pour clore cette étude nous proposerons quelques préconisations découlant de notre réflexion.

---

<sup>2</sup> On entend par essentialiser le fait de réduire un individu à une seule de ses dimensions, le cristallisant dans une catégorie figée.

## LES PERIPETIES DU TRAVAIL D'ENQUETE COLLECTIVE

---

Nous présenterons la construction du travail, l'évolution des demandes et questionnements. Nous exposerons les moments de négociation, de production du savoir et aussi de notre expérience en tant que collectif de recherche. Parmi ces moments nous pouvons citer les rencontres avec le président de la CUM, la semaine de terrain et la restitution intermédiaire.

Reprenons depuis le début, au mois de Juillet 2017, alors même que nous n'avions pas entamé la nouvelle année universitaire. L'un de nos encadrants, Spyros Franguiadakis, a rencontré le président de la CUM. Cette première rencontre a été une occasion d'exposer la densité du réseau relationnel des deux parties. La rencontre entre Jean-Paul Vilain, président de la CUM et Spyros, fut de par leurs connaissances communes l'occasion de lier leurs réseaux : l'un associatif, l'autre universitaire. Dès lors Spyros a mis en œuvre ce que le sociologue Michel Callon appelle un dispositif d'intéressement (Callon, 1986). Celui-ci consiste en un effort mutuel de la part de différents acteurs dans la stabilisation de l'identité des autres acteurs. Cette identité est déterminée à partir de la façon dont chacun des acteurs problématise son environnement de vie, c'est-à-dire ce que Spyros saisit des problèmes évoqués par Jean-Paul et réciproquement. De plus, il expose à Jean-Paul que les idées échangées lors de cette entrevue sont destinées à mûrir en une commande universitaire.

En septembre nous rencontrions Spyros pour la première fois et découvriions ainsi le sujet de l'enquête collective. A l'origine, il proposa de questionner la place des migrants dans l'espace public. Cette interrogation recouvre tout un ensemble de tensions à démêler : trouver sa place dans un espace hostile (froid, dangereux, bruyant, sans intimité) et tenter d'y établir un espace de vie temporaire. C'est sur ces aspects que nous avons initialement souhaité faire réagir nos futurs interlocuteurs. Cette première proposition de travail était le résultat d'une « traduction » de l'échange entre Spyros et Jean-Paul, c'est-à-dire « *exprimer dans son propre langage ce que les autres disent et veulent, c'est s'ériger en porte-parole* » (Callon, 1986 : 204).

A partir de ces échanges, des documents de compte-rendu issus d'un CA, d'une assemblée générale de la CUM ainsi qu'une analyse du site internet de l'association, nous avons commencé à questionner l'identité de la CUM et ses modes d'actions. Notons à propos du site internet qu'il nous a interpellé par les photos qu'il contenait. En effet, elles étaient autant attestataires qu'ostentatoires, c'est-à-dire qu'elles témoignaient d'une situation d'expulsion autant qu'elles en dénonçaient la violence des situations. Quel était donc le mode d'interpellation et de sensibilisation

mobilisé par la CUM ? Le procès-verbal du CA du 6 Septembre 2017 nous a renseignés sur l'activité des commissions, la création d'une commission supplémentaire et leur difficulté à se développer. Fin septembre, une nouvelle rencontre avec le président de la CUM nous a permis de savoir où en était la CUM par rapport à l'inscription de notre travail dans leur association. Nous pensions qu'une amorce d'intérêt commun avait été mise en place entre la CUM et la promotion. Cependant ce n'était pas encore le cas et Jean-Paul Vilain était la seule personne au sein de la CUM à l'initiative de cette démarche de recherche :

**Spyros** : « *La seule chose que je vois ici c'est qu'on change d'interlocuteur, ça va être l'ACLAAM. Ce n'est plus une commande de la CUM...* »

**Jean-Paul** : *Oui mais bon pour l'instant la commande elle est surtout personnelle en tant que président de la CUM. [...] Mais concrètement, là, à la dernière réunion de recherche de toit où je devais... donc j'ai simplement évoqué votre nom, mais on n'a pas été au fond [...]. Donc pour l'instant au niveau de la CUM, vous... j'allais dire, vous n'existez pas. (Rire) »* (extrait de la retranscription de l'échange entre Jean-Paul Vilain, Charlotte et Spyros du 28 septembre 2017)

Les rencontres avec Jean-Paul Vilain étaient un élément essentiel pour nous, car nous souhaitions connaître les défis et les attentes de la CUM ainsi que ce dont nous pouvions interroger ensemble. Toutefois la CUM n'est pas une personne, de même pour le collectif SADL. Il s'agit dans les deux cas d'assemblages des porte-paroles des deux collectifs. Il nous est apparu nécessaire de faire un travail de discernement : Qui parle ? A quel titre ? Au nom de qui ? De quoi ? Quand une personne parle-t-elle à titre personnel ?

**Spyros** : « *Ça c'est quelque chose qui pourrait vous intéresser ?* »

**Jean-Paul** : *Ah ça serait intéressant, alors du coup ce n'est plus la CUM, c'est le collectif. Le groupe actuellement des albanais c'est plus le collectif qui l'a en charge.*

**Spyros** : *Quand vous dites le collectif c'est « Agir migrant » ?*

**Jean-Paul** : *Hum, il faudrait qu'il soit d'accord sur cette enquête. Jusqu'à présent ils ont toujours dit « Nous on veut pas faire un répertoire. » »* (extrait de la retranscription de l'échange entre Jean-Paul Vilain, Charlotte et Spyros du 28 septembre 2017)

Mi-octobre 2017, la venue du président de l'association à l'université a apporté de nouveaux éléments. Il est apparu qu'il était inadéquat de parler en termes de commande mais que certaines thématiques comme les pratiques de l'hébergement pouvaient orienter notre étude. Pour cela nous souhaitions approfondir les actions de chacun de ses membres en les rencontrant lors de la semaine de terrain. Dès lors, des groupes au sein de la promotion se sont constitués pour recueillir leurs expériences.

Il nous a aussi semblé intéressant de questionner l'hébergement d'urgence, les différentes manières dont le collectif SADL visualise la CUM, comme des « portes d'entrées » pour notre sujet. Nous avons tâché de définir des propositions de commande, en couvrant différents thèmes, par exemple :

- Questionner les présupposés normatifs derrière la notion d'hébergement
- Recueillir les attentes que pouvaient avoir les personnes migrantes envers les pouvoirs publics ou la CUM
- Analyser ce que recouvrait le fait « d'habiter » pour les personnes migrantes : leur rapport au fait d'habiter dans l'espace public et les formes de sociabilité qui se jouent dans les hébergements temporaires/précaires

A cette période-là, des différences méthodologiques étaient apparues au sein de la promotion du fait que l'on questionnait la possibilité de « problématiser » un sujet avant même d'avoir fait du terrain.<sup>3</sup> Aussi, nous souhaitons que notre enquête collective soit un travail de recherche, c'est-à-dire qu'il se détache d'un travail bénévole et/ou militant effectué pour l'association. La question se posait alors de savoir comment « faire avec » tous les acteurs en présence et comment composer avec des intérêts divergents.

Un mois avant la semaine de terrain, plusieurs membres de la CUM ont été contactés. Nous avons mis en place un canevas d'entretien exploratoire commun comportant une trame de thématiques à aborder pour comprendre les actions des associations et leurs positionnements par rapport à la CUM.<sup>4</sup>

### Faits et effets de la méthode de l'entretien

La mise en récit est « *une activité au carrefour d'un ensemble de pratiques, de significations – morales, sociales- et de relations de pouvoir* » (Grard, 2008 : 143). La situation de l'entretien provoque le ressassement d'événements parfois douloureux. De plus, la mise en récit confère un statut, qui n'est pas celui d'une personne « normale » suivant l'objet d'étude. Au sein de ce récit peut se percevoir un processus de réidentification, notamment quand un changement arrive à l'âge adulte. Grard évoque le cas de malades psychiques survenus à l'âge adulte, nous pouvons faire le parallèle avec le parcours migratoire qui, selon l'âge et le parcours de vie, peut infléchir sur ce processus identitaire.

En outre, nous pouvons évoquer la question de la « *dépossession de son existence* » (Grard, 2008 : 157). En effet, se raconter sans avoir de « retour » ou d'explication peut se révéler comme dépossession de son existence. Il y a une nécessité chez les acteurs à donner un sens à leur expérience. « *Ceci n'est rendu possible que si ce discours est accueilli, entendu, puis restitué en aidant la personne à restituer cette expérience à la fois dans une trajectoire individuelle et une expérience sociale plus large* » (Grard, 2008 : 158).

---

<sup>3</sup> On parle de démarche inductive pour une démarche qui part du terrain pour ensuite problématiser (plutôt anthropologique), tandis qu'on parlera de démarche déductive (ou hypothético-déductive) pour désigner la méthode inverse (plutôt "sociologie classique")

<sup>4</sup> Cf. Annexe 1 : canevas

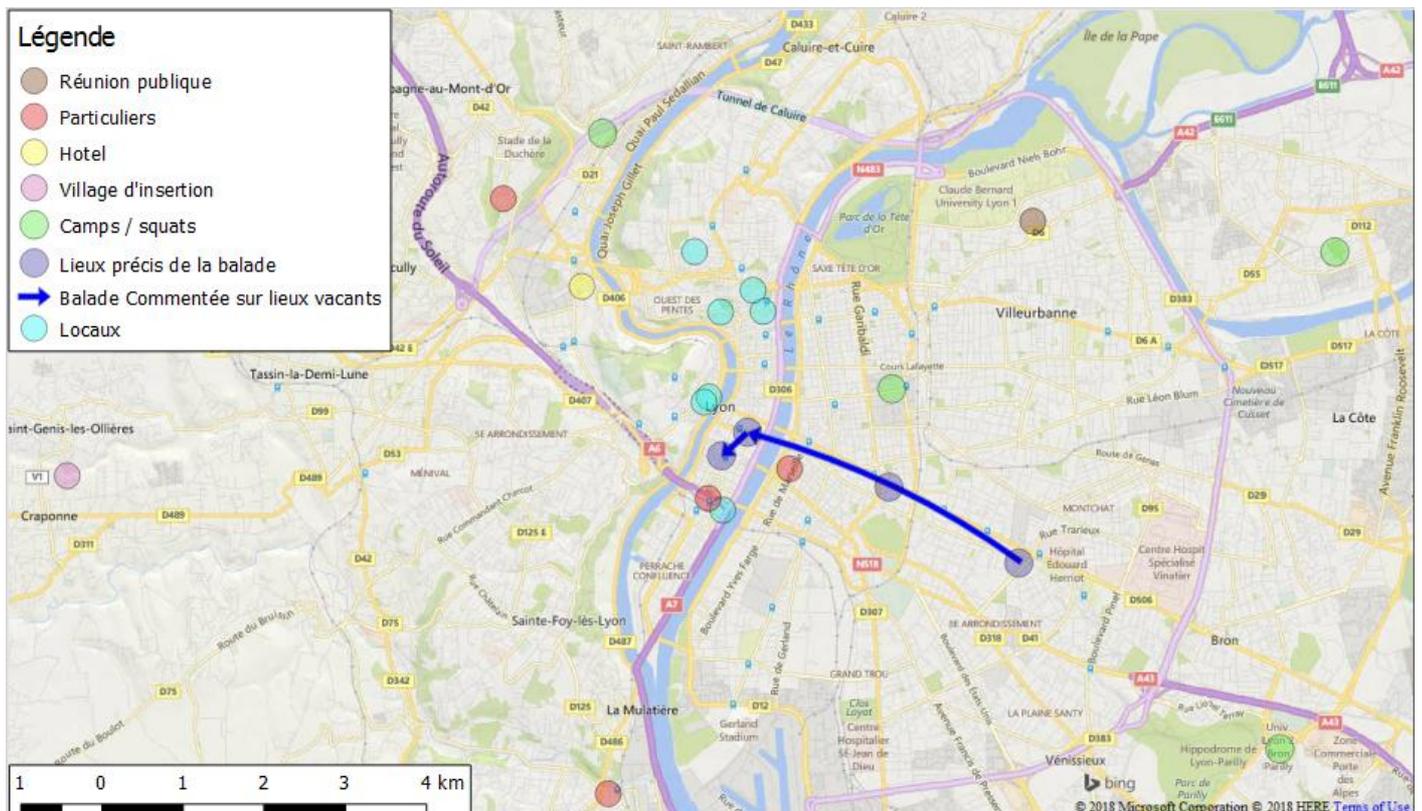
## Une semaine de terrain intense

Durant la semaine de terrain au début du mois de novembre, nous avons pu rencontrer une grande diversité d'acteurs<sup>5</sup> dans différents contextes. Cela nous a permis d'aborder la constellation d'acteurs constituant cet assemblage.

La carte ci-dessous présente la répartition des lieux où nous nous sommes rendus pour réaliser les entretiens et observations durant la semaine de terrain et ultérieurement.

### Constitution de nos matériaux de terrains grâce à :

- Des rencontres lors de la semaine de terrain précédemment mentionnée (réunion, bibliothèque de rue, cours, etc.)
- Des rencontres d'« accueillants » affiliés ou non à la CUM, qui hébergent des personnes migrantes chez eux
- La participation à plusieurs Conseils d'Administration de la CUM
- La participation à des événements organisés par des acteurs de la CUM (Journée Primevère, Journée sur la Vulnérabilité en Droit des étrangers, etc.)
- Des observations lors de l'occupation de l'Amphi C et des rencontres avec ses occupants



CARTE 1 CARTE ILLUSTRANT LES TERRAINS D'ENQUÊTES

<sup>5</sup> Cf. Annexe 2 : liste des associations rencontrées

## Construction d'une réflexion collective

A la suite de la semaine de terrain, nous avons constaté la pluralité des domaines d'intervention, la pluralité des points de vue concernant la CUM, l'urgence d'agir etc. Nous commençons à discerner les rapports de coordination qui existent entre les différents acteurs et associations ainsi que la difficulté qui s'ensuit (par exemple : la méconnaissance de leur propre place au sein de la CUM, manque d'information par rapport à la CUM, etc.).

Un autre constat marquant - finalement peu évident - a été d'observer que les actions se trouvaient souvent confrontées aux exigences de l'urgence. L'urgence n'est pas la même pour tous : elle est tantôt imposée par les saisons (le froid de l'hiver et la soif de l'été) tantôt par les temporalités administratives (date d'expulsion par exemple). Nous avons donné à ce constat une place primordiale dans notre travail qui se traduit par l'étude de la manière dont se coordonne la CUM dans l'urgence.

En outre, différentes orientations pour notre travail proposées lors de nos entretiens ont conduit à de nouveaux questionnements : inventaire de logements vacants, étude des conditions de vie dans les hébergements d'urgence etc. Il en est ressorti une confusion sur la clarté de l'objectif du travail. La délimitation du terrain a été une difficulté compte tenu du nombre d'associations composant la CUM et en général de tous les acteurs plus ou moins centraux de ce « problème public ». A cela s'est ajouté l'occupation par un groupe de migrants et d'étudiants d'un amphithéâtre de l'Université Lyon II. Cet évènement a questionné l'actualité, la proximité et l'ampleur de notre objet de recherche. Ainsi une nouvelle interrogation a émergé : devrait-on inclure des mouvements en dehors de la CUM pour rendre compte de ce réseau complexe ?

### **Notre manière de procéder pour travailler ensemble :**

Comme la CUM, le collectif SADL était un assemblage constitué de petits groupes de travail de terrain qui se recomposait lors des séances collectives. Cette division s'est aussi effectuée pour le travail hors-terrain puisque chaque groupe traitait divers angles d'analyse.

Le collectif étudiant SADL n'est pas une entité fixe. Nous avons fonctionné en tant qu'organe collectif. Les connaissances étaient éclatées puis distribuées parmi les différents groupes de travail. Personne n'avait de connaissance complète sur toutes les données que nous avons recueillies durant l'enquête collective. Ces dernières étaient consignées sur un espace numérique commun : la « matrice ».

D'une certaine manière, la CUM n'ayant pas formulé d'attentes précises, la problématisation et l'analyse sont peu à peu apparues pour qu'en décembre nous choissions finalement trois thématiques : l'hébergement, la temporalité et l'action.

### **Restitution intermédiaire : l'enquête à l'épreuve**

Nous avons rédigé un document intermédiaire relatant notre expérience de terrain dont le but était de le confronter à l'avis des participants lors de la journée de restitution. Restituer le début de l'enquête fit apparaître les contradictions et permis de discuter sur les savoirs produits.



FIGURE 1. PHOTO PRISE LORS DE LA JOURNEE DE RESTITUTION DU 16 JANVIER  
DURANT UNE TABLE RONDE "WORLD CAFE"

La rencontre se déroula lors d'un après-midi de restitution. Nous avons convié les différents acteurs ayant participé à la semaine de terrain : des membres associatifs, des membres de la CUM, d'anciens occupants de l'Amphithéâtre C et nos professeurs encadrants. Plusieurs méthodes ont été utilisées : des méthodes d'éducation populaire pour "libérer l'expression et les divergences d'intérêts", des tables rondes sur les trois thématiques (temporalités, actions et hébergement) et une présentation du dossier avec un temps d'échange. Les questions de la temporalité et de l'attachement ont vivement interpellé les invités. La thématique de l'hébergement s'est révélée ne plus être d'intérêt prégnant pour les acteurs. Cependant, d'autres questionnements s'affirmaient comme la question de la coordination dans l'urgence. Nous avons ainsi pu confirmer la complexité de la coordination et de l'action collective durant cette journée, thématique déjà centrale dans l'enquête de terrain. C'est à partir de cette journée que le fil de notre analyse s'est tissé jusqu'au présent dossier.

# LA CUM : UN NOUVEAU COLLECTIF EMERGEANT DE L'URGENCE

---

En constatant que la coordination et l'action collective sont complexes, il nous semble pertinent d'entamer la réflexion sur la création de ce dispositif pour ensuite nous pencher sur les formes d'interrelations entre les associations.

## LA NECESSITE DE CONSTITUER UN COLLECTIF

---

### **Théorie : L'action à l'épreuve du temps, le chronopolitique**

*« Ouvrant une perspective critique, nous nous demandons si un ordre chronopolitique, c'est-à-dire une politique du temps, ne viendrait justement supplanter tous les autres modes de formulation. D'un côté, il serait délicat de soutenir que le climat généralisé d'urgence serait politiquement organisé. D'un autre côté, il paraît comme évident que les pouvoirs usent dudit climat d'urgence pour traiter les populations en sas temporels, en sursis, délais, reports de date d'expiration... Nous ne pouvons plus parler des migrations sans être rattrapés par le calendrier. En observant le travail des associations de défense des droits des immigrés, nous assistons à une négociation perpétuelle dont les délais doivent sans cesse être réajustés. Nous pourrions voir comment l'urgence actuelle redistribue le vocabulaire employé par les structures d'aide aux migrants. Mais avant d'en venir à un « état d'urgence », la question migratoire est, depuis trente ans, de plus en plus thématifiée comme une question de sursis. Le sursis serait une urgence mise sous contrôle, une chronopolitique, une gouvernance par le délai. » (Blanc, Christoffel, 2016 :132).*

### **L'émergence d'un collectif au sein d'une situation...**

Pour comprendre l'origine de l'organisation, il faut reprendre depuis son évènement fondateur et déclencheur, à savoir l'évacuation du camp de Sampaix à Saint Fons en 2014.

En effet, c'est en mars de cette année qu'a eu lieu le délogement de ce camp où vivaient entre 300 et 500 personnes Roms. À l'époque plusieurs associations d'aide aux migrants ont agi sur le campement. La LDH, par exemple, a apporté son soutien à la communauté par l'accompagnement à la scolarisation des enfants qui, faute de places, ne pouvaient se rendre dans les écoles Saint-Fonnières. Malgré le succès des démarches mises en œuvre par cette association pour inscrire les enfants et assurer leur suivi, les initiatives ne purent empêcher l'arrêté d'expulsion d'être prononcé. C'est donc le matin du 5 mars que les forces de police se sont mobilisées pour expulser les occupants du camp.

Face à cette situation, les différentes associations d'aide aux migrants présentes se sont mobilisées afin d'apporter du soutien et accompagner les migrants dans cette épreuve. Nous pouvons parler ici d'un assemblage d'acteurs enrôlés autour de l'idée centrale d'apporter une aide aux personnes sur ce campement. C'est ainsi que Jacques Dumortier, alors président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme du Rhône, et le père Philippe Plantevin alors curé de Saint Fons ont rencontré un « *groupe de cathos* » conduit par Bruno-Marie Duffé de la future Association Catholique pour l'Accueil et l'Accompagnement des Migrants (ACLAAM)<sup>6</sup> et Geneviève Iacono (Maître de conférences en Droit public). Ensemble, ils ont apporté leur aide pour transférer les familles expulsées et leurs affaires depuis le camp au gymnase du centre scolaire « Aux Lazaristes » ouvert avec l'aide de Bruno-Marie Duffé.

Par cette mobilisation associative, une trentaine de familles ont été relocalisées dans différents lieux dont une majorité de paroisses. C'est cette initiative coordonnée et réalisée dans ce contexte particulier qui a engagé les associations présentes telles la LDH qui en est à l'origine, l'ALPIL, la CIMADE, le diocèse et l'association CLASSES à s'associer ensemble. C'est ainsi qu'a été fondé le Collectif Rrom 69, pour jouer un rôle d'intermédiaire entre les populations Rroms et les autorités, interpeller les pouvoirs publics et assurer une présence citoyenne et une aide lors des expulsions afin de « *protéger les Rroms, pour s'interposer ou même porter plainte s'il y a besoin* ». <sup>7</sup>Aussi, dès sa fondation, le groupe se revendique comme une association politique dans le sens où, comme le stipulait Jacques Dumortier : « *nous n'avons pas d'étiquette politique mais nous faisons de la politique en défendant certaines valeurs* ». Ces dernières faisant référence au « *droit de vivre dans un pays, d'exister, de parler sa langue, d'avoir une religion ou pas...* » et font principalement appel à celles des Droits de l'Homme.

Suite à cet événement, ce collectif s'est mobilisé pour une seconde fois lors de l'évacuation du squat de Gerland. Ce dernier a occupé une ancienne gendarmerie et a abrité environ 160 personnes migrantes, majoritairement albanaises, depuis plusieurs années. Jean-Paul Vilain, alors directeur du centre social de Gerland, fréquentait certaines familles qui habitaient le squat. Membre du Réseau éducation sans frontière, (RESF), il fut amené à aider les migrants aux côtés des acteurs qui composaient le Collectif Rom 69. Derechef, il s'est avéré que les réseaux catholiques étaient les plus mobilisés sur le terrain. En effet, d'abord à l'Accueil du Pèlerin, puis dans une usine à Décines,

---

<sup>6</sup> L'ACLAAM est une association fondée fin 2015 suite à l'appel du pape François dont la mission est de « soutenir et coordonner les actions diocésaines en matière d'hébergement, d'éducation, d'apprentissage du français, d'emploi et d'intégration des migrants ».

<sup>7</sup> Citation de Jacques Dumortier d'après l'article : <https://tdjournalisme1.wordpress.com/2014/01/17/la-situation-des-roms-a-lyon-une-question-laissee-en-suspend/>

pendant plus d'un mois des équipes de jour et de nuit se sont constituées pour être constamment présentes auprès des squatteurs. Aussi, à travers un système de parrainage, les paroisses ont été de nouveau mobilisées pour accueillir ces personnes, tandis que des bungalows de camping financés par des dons du réseau catholique furent mis à disposition.

### **... à l'institutionnalisation de la CUM**

Malgré cette participation importante des réseaux catholiques, c'est de nouveau tout un ensemble de collaboration entre les associations formant le Collectif Rrom 69 et les réseaux catholiques qui s'est tissé pour aider les populations migrantes lors de cette expulsion. Face au constat que « l'accueil ne s'improvise pas » et qu'il n'est pas un simple acte de charité, Geneviève Iacono et Bruno-Marie Duffé ont mobilisé les associations présentes en plus de celles composant déjà le Collectif Rrom 69 pour l'agrandir en fédérant cette constellation d'acteurs de terrain.

C'est ainsi que le collectif s'élargit avec en particulier les catholiques du diocèse pour créer la Coordination Urgence Migrant. Cependant, réunir une telle variété d'acteurs ne s'est pas avéré chose aisée puisque les discussions concernant la rédaction des statuts ont fait surgir des points de divergences. Les tensions ont notamment éclaté en raison d'une volonté de démarquage de l'association par rapport au Diocèse. Les statuts initiaux prévoyant la création d'une fonction de « président d'honneur » pour Bruno-Marie Duffé furent remis en cause par beaucoup puisque cette attribution reflétait une certaine mainmise du Diocèse sur l'association. De fait, nombre d'acteurs de la Coordination ne souhaitaient pas que la CUM puisse être perçue ou affiliée comme confessionnelle en général ou catholique ici en l'occurrence.

Du fait de ces désaccords, le groupe se scinda<sup>8</sup> avec le départ du réseau catholique qui a préféré, pour sa part, fonder une autre association directement sous l'égide du Diocèse : l'ACLAAM.<sup>9</sup> La CUM, quant à elle, s'est donc fondée le 16 juin 2015 lors de sa première assemblée générale officielle. Bien que Bruno-Marie Duffé et le Diocèse ne soient plus dans la CUM depuis, les manifestes écrits par ce dernier ont servi de base pour la CUM. La présidence de l'association a été soumise au vote et c'est Jean-Paul Vilain qui fut nommé, bien qu'il n'y était pas favorable à l'origine.

---

<sup>8</sup> CALLON: Une controverse est "toutes manifestation par lesquelles est remise en cause, discutée, négociée ou bafouée la représentativité des porte-paroles. Les controverse désignent donc l'ensemble des actions de dissidence". p. 199

<sup>9</sup> Cette dernière, du fait qu'elle était l'association en contact avec les paroisses qui avaient accueilli les évacués du squat de Gerland, conserva la gestion de cette population.

La CUM s'est proposée<sup>10</sup> d'être alors « *un lieu de concertation et de coordination entre individus et associations impliqués auprès des migrants, principalement dans les situations d'urgence* » dont les objets sont :

- « Promouvoir et défendre les droits des étrangers en France et veiller à leur application, quelle que soit leur situation.
- Mener des actions répondant à un besoin identifié concernant cet objet, et notamment : Initier ou soutenir toutes actions destinées à faire prendre conscience aux citoyens des réalités vécues par les migrants,
- Favoriser toutes initiatives permettant d'améliorer la situation des migrants, en particulier par des actions vis-à-vis des pouvoirs publics.
- Susciter la mise en place d'équipes poursuivant localement ces objectifs avec des migrants et accompagner celles-ci dans leurs actions. »

Au regard des statuts mentionnés ici, il apparaît que l'hébergement en tant qu'action de mettre à l'abri n'est pas pris en charge collectivement par l'association. Cependant il s'agit d'un des fers de lance de l'association et bien que la CUM n'ait jamais pris en charge l'hébergement, certains de ses membres ont hébergé des familles des personnes migrantes à titre personnel ou associatif (sous l'égide d'une autre association que la CUM). Ainsi, il a été décidé que l'association prenne cette problématique de l'hébergement des migrants sous un autre angle : celle de la publicisation. La démarche choisie implique deux aspects principaux. D'une part, il s'agit d'impliquer et de dénoncer les conditions de vie précaires des migrants, au travers principalement de l'envoi de lettres ouvertes aux pouvoirs publics, du site internet de la CUM, mais également l'envoi de mails aux membres de l'association, la distribution de tracts, la mise en circulation de pétitions, la diffusion de posts sur les réseaux sociaux, etc.

Il est important ici de remarquer qu'interpeller les pouvoirs publics est pour la CUM une "nécessité".<sup>11</sup> D'autre part, la volonté de visibiliser les problèmes d'hébergement des migrants consiste -en plus de sensibiliser - à proposer des alternatives. En ce sens, des inventaires de bâtiments vacants sont réalisés et diffusés<sup>12</sup> pour répondre au point technique souvent apporté comme contrainte par l'Etat ou les municipalités, à savoir l'indisponibilité de place pour héberger ces populations migrantes.

---

<sup>10</sup> D'après ses statuts approuvés par son assemblée constitutive du 17 juin 2017.

<sup>11</sup> D'après le site internet de la CUM.

<sup>12</sup> Ce travail a notamment été une proposition de commande pour notre travail.

Toujours dans cette volonté de soutenir et favoriser les initiatives quant à l'hébergement des personnes migrantes, la CUM soutient par ailleurs différentes initiatives d'hébergement telles que le squat « la Maison Mandela » ou l'hébergement des mineurs par le collectif de l'Amphi Z en proposant des aides financières ou juridiques.

Finalement, la CUM ne s'est pas organisée pour gérer l'hébergement, mais bien pour diffuser cette problématique et faire connaître les actions de chacun et chacune auprès des associations lyonnaises et du grand public. Pour ce faire, le collectif s'est organisé en deux commissions permanentes : la commission « Sensibilisation du public » et la commission « Recherche de toits ».

# EN QUETE D'UNICITE, ENJEUX D'AFFILIATION ET EPREUVE DE COORDINATION

---

L'identité de la CUM ne peut se résumer à une définition qui serait donnée en une phrase dans une charte, comme c'est le cas sur la première page du site web :

« [la CUM] rassemble des mouvements ou des personnes soucieuses d'apporter de la dignité humaine, de la chaleur aux personnes migrantes. Elle cherche aussi à leur apporter des solutions d'hébergements, d'accompagnement à la scolarisation, à l'accès à la santé. »

L'évolution de l'identité de la CUM se fait en fonction des nouvelles relations que le réseau noue, en fonction de la manière dont les acteurs de la CUM traduisent les actions et la volonté du réseau aux yeux d'autrui. Les philosophes Deleuze et Guatarri (1987) désignent ce réseau dynamique que nous décrivons en tant qu'*assemblage*. Il s'agit d'un ensemble de relations entre des entités hétérogènes qui contribuent par leurs connexions à l'attribution d'un sens au réseau dans son ensemble.

## La CUM, un assemblage d'identités

Comme nous venons de le voir, la CUM est un collectif d'associations regroupant des personnes de la société civile, tant laïcs que religieux qui se présentent comme étant sensibles à « la dignité humaine »<sup>13</sup> et au caractère jugé « urgent » des situations auxquelles ils se confrontent.

On peut aussi appréhender l'association comme une plateforme de mise en relation et de négociation. Sa vocation n'est pas tant de forger une voix consensuelle : aux vues des actions mises en œuvre par la CUM, nous constatons une pluralité des manières de faire, des difficultés à se mettre d'accord (c'est par exemple le cas pour le plaidoyer ou la conférence de presse), ainsi que des réticences à construire un répertoire d'action commun.

En revenant sur les origines de la CUM, lors de l'évacuation du camp de Saint Fons, les associations d'aides aux migrants sur place ont été amenées à collaborer ensemble sans l'avoir prémédité en amont. Se sentant chacune « responsable » d'un groupe, elles ont noué entre elles un tissu de relation permettant de par leur union et leur coopération d'unir les forces d'actions en présence, autour de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes. C'est ce qui peut conduire certains à avancer que la CUM est née d'une « collaboration forcée ».<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> D'après le site internet de la CUM.

<sup>14</sup> Extrait d'entretien.

La coordination n'a pas été un préalable : c'est bien dans l'action que s'est accomplie la coordination comme processus. La constitution en réseau et « *la traduction [sont] un processus avant d'être un résultat* » (Callon, 1986 : 205). Les intérêts des membres de la CUM évoluent au fur et à mesure des échanges, des rencontres avec de nouvelles situations problématiques ainsi que des discussions autour des solutions envisagées. C'est avant tout l'accompagnement des personnes qui a permis d'engager les membres de la CUM dans la durée. Les actions mises en place devaient se poursuivre. L'évacuation à Gerland a été l'occasion de poursuivre ces actions, de maintenir et élargir les relations entre les associations. Par exemple, cette seconde évacuation a été l'occasion de mobiliser Jean-Paul Vilain et l'association RESF.

Finalement, deux moments clefs permettent la rencontre autour de problèmes communs. Il s'agit de constats : un trop grand nombre de personnes migrantes sont à la rue, les espaces d'hébergements alloués font défaut, l'aide déployée est insuffisante. C'est autour de ces problématiques communes que les acteurs se sont réunis pour coopérer et agir ensemble et dans un même mouvement. Les acteurs ont besoin de gérer les problèmes auxquels ils font face dans l'immédiat. Par exemple, la situation rencontrée de « devoir » loger dans les plus brefs délais plus de 150 personnes ne permet pas de prendre le temps de s'organiser. L'organisation se fait dans l'action et ce manque de temps, cette urgence dans laquelle s'inscrit les actions contribue à resserrer les liens entre ces acteurs. L'urgence peut ici être perçue comme un espace particulier de mise en relation. Un espace dans lequel s'est constituée la CUM.

De plus, avec le rapprochement puis la fracture entre les futures CUM et ACLAAM, nous remarquons que la volonté de resserrer les liens et de coopérer n'a pas porté ses fruits du fait d'approches divergentes. En effet, les orientations des acteurs sont multiples tant sur le plan politique que confessionnel. Malgré la tentative de rapprochement, il s'avère que les différences sont parfois trop profondes pour permettre une coordination. Pouvons-nous lire dans cette fracture une préoccupation concernant l'aspect confessionnel des potentiels porte-paroles de l'association ? S'agissait-il de fabriquer une image de neutralité religieuse et/ou politique qui puisse être endossée par une personne membre de la CUM qui parlerait au nom de l'association malgré l'existence d'une pluralité d'opinions au sein de cette dernière ?

C'est un élément qui est d'ailleurs revenu à plusieurs reprises lors de nos rencontres avec les acteurs. Nous pouvons citer par exemple deux mentions à ce sujet lors d'un entretien :

*« Bah la CUM c'est compliqué parce que les associations ont des orientations diverses, donc c'est compliqué de réunir un consensus entre toutes ces associations pour avoir une action réellement efficace » ; « C'est un peu dommage d'ailleurs parce que, ces différences entre ces approches, ce qui manque à Lyon c'est qu'il y a beaucoup de gens qui font des tas de choses, mais qu'ils ne sont pas capables de se mettre d'accord pour avoir une action politique plus efficace ».*<sup>15</sup>

Cette incapacité à « se mettre d'accord » apparaît être le frein important pour la bonne mise en coordination de la CUM. Cela était relativement clair dès l'origine avec la rédaction des statuts qui signalait pour une part l'engagement des acteurs dans une logique nouvelle : on sortait ici d'une logique d'action pour rentrer dans celle de l'organisation et de l'« institutionnalisation ».<sup>16</sup> En rentrant dans une logique qui n'est pas celle de la gestion de la situation des personnes migrantes sans hébergement, les acteurs associatifs ont eu alors plus d'espace et de temps pour penser réflexivement leurs actions, la nature de leur relation, etc. Une nouvelle lecture de l'espace s'est donc mise en place.

Si l'on se plonge dans une logique organisationnelle, il est possible d'affirmer que les actions des associations ne sont pas toutes les mêmes et dépendent en partie de leur appartenance idéologique, morale ou du champ d'action (santé, éducation, juridique, etc.). Alors, la CUM pourrait ainsi jouer un rôle d'orientation pour les personnes migrantes face à chaque situation qui se présente à elle, par sa connaissance et le réseau associatif qu'elle développe. Cependant les migrants semblent solliciter davantage les demandes de logement : « *on ne peut pas bien s'occuper de la procédure administrative si on n'a pas d'endroit où vivre* » nous dit l'un d'eux.

---

<sup>15</sup> Extrait d'entretien avec un membre d'une association faisant partie de la CUM.

<sup>16</sup> Toutes proportions gardées.

## La CUM sous l'angle de la sociologie de l'acteur-réseau : assemblage, traduction et porte-parole

### Le processus de traduction selon Callon

Comme l'évoque Callon, la sociologie de la traduction, dite également sociologie de l'acteur-réseau, tache de mettre en avant les processus de traduction des relations entre les acteurs et les façons dont ces relations évoluent. « *La réalité est un processus* » (Callon 1986 :185). C'est pour cela qu'il s'intéresse au mouvement et aux traductions, déplacements permanents. La réalité change, et c'est ce changement, cette construction de la réalité qui prime dans cette sociologie.

#### Quatre étapes :

1 - La problématisation : ou comment faire de la cause une lutte qui ait du sens.

2 - L'intéressement : ou comment sceller les alliances.

*Inter esse*: se placer entre, s'interposer/mettre en place des dispositifs d'intéressement. Convaincre les personnes et reconfigurer les liens d'un réseau pour que ceux-ci soient conformes à ceux définis lors de la problématisation.

3 - L'enrôlement : ou comment définir et stabiliser le rôle des actants.

« *Mécanisme par lequel un rôle est défini et attribué à un acteur qui l'accepte* ». (Callon, 1986 :189)  
: l'enrôlement est un processus perpétuel de négociations multilatérales.

4 - La mobilisation des alliés ou la sélection de « porte-parole ».

Force est de constater que les urgences sont plurielles et évoluent en fonction des nécessités. Penchons-nous à présent sur cette notion d'urgence et comment elle s'ancre dans le déroulement des actions et par les différents acteurs.

Il ne fait aucun doute que l'une des raisons d'existence de la CUM selon ses membres se retrouve dans la défense d'une même cause, celle de la lutte collective qu'elle soulève. Comme le racontait Madeleine d'ASSEDA Oullins, appartenir à la CUM permettrait de s'entraider, de créer des relations pour « *les mêmes actions, bagarres* ». Il s'agit d'actions que chaque association exerce de manière individuelle ou collective entre plusieurs entités membres de la CUM car chacune d'entre elles porte cette cause commune. Cette cause ainsi que l'incitation à la mobilisation et à la coordination peuvent être comprises au travers de la notion de traduction. En voici une autre définition :

« *Opération par laquelle les éléments divers sont captés et articulés dans un système d'interdépendance, et éventuellement amenés à agir comme un ensemble intégré dont les forces, au lieu de se neutraliser, convergent dans un même sens en s'appuyant les unes sur les autres* ». (Quéré, 1989 : 108)

Ce processus met également en avant qu'un « nous » a émergé (comme cela a été le cas pour le collectif SADL). En revanche, lorsqu'un des membres d'un collectif prononce ce « nous », il s'inscrit

comme porte-parole de du groupe : « *Il se met à agir pour plusieurs et non pour un seul* ». (Callon, Latour, 2006 : 63). En ré observant la création de la CUM, utiliser la notion d'assemblage de Latour permet de comprendre comment cette cause commune continue d'être partagée : « *Une connaissance, un fait [...] se stabilise et se développe au travers de l'association et de l'assemblage par son initiateur d'acteurs humains et non-humains au sein de réseaux dits « socio-techniques ».* (Latour, 1989 : 48). Ici est évoqué un initiateur, que nous (et d'autres membres de la CUM) considérons être Jean-Paul Vilain. C'est ce dernier qui convoque les membres pour se réunir aux CA, qui envoie régulièrement des mails de « petite revue de presse locale et migratoire ». D'autres évènements (manifestations, stand à Primevère, des assemblées plénières etc.) confirment cet intéressement pour une même cause et surtout sa légitimation aux yeux des membres de la CUM. La traduction est donc une démarche complexe mêlant élaboration, diffusion et maintien d'une dynamique porteuse de valeurs et d'actions.

*« C'est par un processus de traduction qu'il est possible de comprendre comment se constitue un réseau. Ce qui fait cette existence collective, c'est l'association d'acteurs et l'ensemble des relations et médiations qui, s'établissant dans le cadre de ce processus, les font tenir ensemble ».* (Latour, 2006 : 123).

### **Le rôle du porte-parole selon Callon**

Comment analyser le rôle d'un porte-parole de manière sociologique ? Qui parle au nom de qui ? Qui représente qui ? Callon réfléchit sur la démarche scientifique et la validité des portes paroles ainsi que les relations qui se tissent entre les acteurs. Dans son étude sur les coquilles Saint-Jacques (1986), les coquilles qui se fixent sont-elles représentatives de toutes les autres ? les chercheurs peuvent-ils parler pour les coquilles ? les marins pêcheurs vont-ils tous réagir de la même manière ? Plus tard, il propose dans son essai pour une sociologie de la traduction :

*« La prise en considération d'identités minoritaires est d'autant plus effective que leurs porte-paroles sont associés aux débats de manière précoce, continue et productive (...). La réhabilitation des compétences des non-spécialistes (...) [est une] nécessaire relativisation des principes et des standards généraux pour régler des questions qui sont toujours locales, singulières, non équivalentes entre elles »* (Callon, 2001 : .416-417).

Ainsi, ce rôle de porte -parole est effectif à un triple niveau : celui de l'association, de sa représentation au niveau des pouvoirs publics ainsi que de la représentativité de la parole des personnes migrantes.

Un autre fait que nous pouvons confirmer concerne la compréhension de la CUM comme, entre autres, un espace de partage entre entités individuelles. Cependant ces entités forment bien un réseau, où connaissances et expériences y sont partagées, comme cela avait été notamment le cas pour notre promotion : nous avons mis en commun nos différentes observations et entretiens que

nous avons réalisé en petits groupes. La notion fréquemment employée de « réseau » est évocatrice d'un certain idéal :

*« le réseau s'impose en force dans les esprits comme une sorte de panacée universelle susceptible de régler les difficultés liées aux problématiques nouvelles et à la nécessité de coordonner les actions entre partenaires ». (Dumoulin, Dumont, Bross et al., 2015, quatrième de couverture).*

Des membres de la CUM partagent cette vision par réseau, et le voient comme une des forces de la coordination :

*« **SADL** : Et du coup, ça vous paraît intéressant la CUM, pour la question du réseau vous m'aviez dit ?*

***Marc** (Habitat St Roch): Oui ! Bah... [...] C'est intéressant que ... Qu'il y ait un réseau quoi, d'avoir des ... La Cimade, des gens de la Ligue des Droits de l'Homme fin'... On y apprend des choses et, et on fait part de notre expérience ». (Entretien du 7.11.17)*

La CUM n'est donc pas une entité en soi, mais un réseau en mouvement (Latour, 2006). Tout comme les différents terrains sont connectés, la CUM se comprend seulement lorsque nous pensons ses entités en circulation.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises le terme d'urgence. Nous allons désormais l'évoquer de manière plus approfondie : en quoi l'urgence fait-elle la coordination ?

### **L'évolution des associations selon Ion**

Selon Ion, une profonde modification du paysage associatif depuis les années 1960 et particulièrement ces 20 dernières années s'est créé : le nombre d'associations et de bénévoles croît de façon exponentielle. Or, cet accroissement peut être dû, au moins en partie, au processus de spécialisation de ces associations :

*« Ce que l'on constate sur le terrain, c'est que perdent du poids les grandes associations polyvalentes et à destination de tous publics, c'est-à-dire assurant simultanément des activités très diverses (sociales, culturelles, sportives, etc.) et ceci aussi bien pour les enfants, les jeunes, les adultes, que les retraités » (Ion, 2013 :20-21).*

Ce processus est corrélé à ce qu'Ion nomme « dé-fédéralisation » des associations, se construisant davantage par des relations horizontales. Il s'agit de la déconnexion progressive entre sphère associative et politique. Pour autant, les acteurs argumentent la dimension politique de leurs actions au sein d'une association même si elle n'est pas forcément définie comme tel. *« Les associations sont de plus en plus des rassemblements d'acteurs davantage que des structures organisationnelles » (Ion, 2013 :29).*

## DES ACTEURS A L'EPREUVE DES URGENCES

### COMPOSER AVEC LA PLURALITE DES PARCOURS ET DES EXPERIENCES MIGRATOIRES

Celui qui est appelé migrant, demandeur d'asile ou réfugié constitue le sujet commun liant les différents acteurs de la CUM en une coordination. A partir du moment où il trouve une personne pour l'écouter, il déploie une attache auprès d'une structure, d'un collectif ou d'une personne. Cette attache n'est pas unique au vue de sa situation complexe. En effet, les personnes migrantes côtoient plusieurs collectifs, chacun pouvant lui amener de potentielles solutions.

L'enjeu dans ce qui suit est de qualifier la multiplicité des parcours et des recours que les personnes en situation de migration mobilisent, pour en déduire finalement qu'on ne peut pas considérer la coordination comme une organisation systémique structurant des acteurs ou ordonnant des pratiques car toute personne qui y arrive crée son propre parcours.

Le parcours d'un migrant est le plus souvent hétérogène, en raison des nombreux acteurs qu'il rencontre.

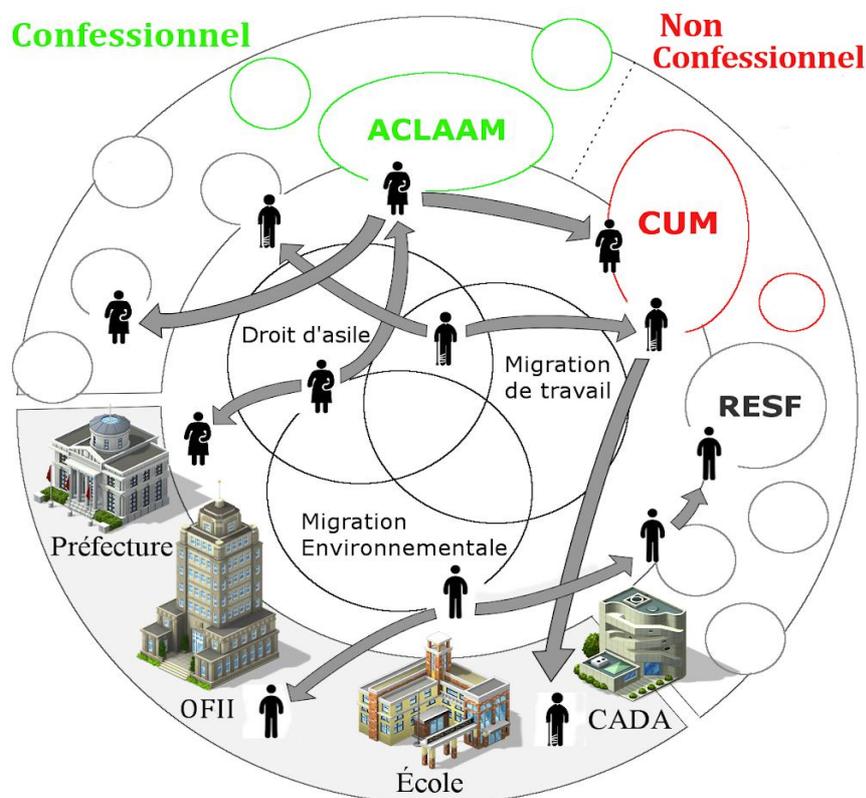


FIGURE 2 : SCHEMA DE LA PLURALISATION DES PARCOURS ET DES FORMES D'AFFILIATIONS DES MIGRANTS

Au cours de leurs périple associatifs, les personnes migrantes côtoient aussi bien les associations, confessionnelles ou non, que des structures publiques ou privées pouvant les guider, les conseiller ou les informer. Le schéma ci-dessus en rend compte de manière simplifiée. Les parcours migratoires sont entrepris pour de nombreuses raisons que nous ne pouvons résumer ici à la simple affiliation à un droit d'asile, à une migration professionnelle ou environnementale. Nous pouvons supposer que ces raisons sont souvent imbriquées les unes aux autres et que les personnes en situation de migration doivent apprendre suivant les situations à mobiliser telles ou telles expériences pour accéder à un soutien, si ce n'est obtenir le statut de réfugié lui-même (Belkis et al., 2004). De ce fait, elles s'adaptent et se positionnent auprès de plusieurs acteurs, qui à leur tour peuvent les orienter vers d'autres. En suivant l'exemple d'une femme enceinte arrivant à Lyon, nous constatons d'après le schéma qu'elle se positionne auprès de la préfecture pour effectuer sa demande d'asile, mais aussi auprès de l'ACLAAM depuis qu'elle a rencontré l'un de ses bénévoles. Tout en continuant à les côtoyer pour subvenir à ses besoins, certains membres de l'ACLAAM lui ont parlé d'autres associations (Les Petits Frères des Pauvres et les Camions du Cœurs) dont la Coordination Urgence Migrant. Ainsi, elle les rencontre pour voir si ces derniers peuvent lui apporter un soutien et venir compléter l'aide que lui octroie l'ACLAAM.

Cet exemple met en lumière l'intérêt de prendre en compte cette pluralité des parcours. Il ne s'agit pas de voir dans celle-ci un élément néfaste à l'accompagnement des migrants mais plutôt un élément venant interroger les pratiques associatives en vue de fournir un meilleur accompagnement. Ajoutons que la pluralité des raisons migratoires s'accompagne de plusieurs stratégies d'action. Celles-ci peuvent inclure les associations et c'est en cela qu'elles jouent un rôle clé au sein de la temporalité des migrants. Ces dernières sont également prises dans ces rouages, dépendantes des délais administratifs, des procédures et de l'urgence de la « rue ». Bien qu'elles ne parviennent pas toujours aux fins souhaitées, leur présence et leur accompagnement relèvent d'un précieux recours pour les migrants. La présence des associations favorise une forme de « *sécurisation des parcours* » (Bessin, 2009 : 17). En outre, ces périodes peuvent être des temps de « *redéfinition, tant de soi que des rapports sociaux dans lesquels ils s'insèrent* » (Bessin, 2009 :17).

Comme nous l'avons précédemment vu par le biais des écrits de Jacques Ion, la gestion associative des personnes en situation de migration en France s'est transformée depuis les années 60. Nous sommes passé d'un système où de grandes associations – des monopoles locaux principalement – encadraient les migrants de manière transversale jusqu'à la fin de la procédure de demande d'asile, à une parcellisation d'acteurs qui viennent pallier aux problèmes structurels de ces géants (Pette, 2016) (comme cela peut être le cas à Lyon avec Forum Réfugié). Ainsi, la prise en charge de

l'hébergement ne se confond plus avec les autres démarches administratives. Aujourd'hui c'est une démarche parmi d'autres qui apparaît à un certain moment du parcours migratoire sans qu'elle soit nécessairement associée à d'autres démarches. De ce fait, l'hébergement n'en devient que plus temporaire. La question posée par le « bon hébergement » peut ainsi être appréhendée dans de nombreux cas comme une fausse question cachant la complexité des situations et des problèmes que peuvent rencontrer les migrants dans leur quotidien.

Il s'agirait dès lors pour l'association de ne plus se poser comme référent de la personne migrante sur tous les aspects de son parcours migratoire mais de l'orienter au mieux vers les structures et services pouvant répondre ponctuellement à l'un de ses problèmes. Ainsi ont émergé ces dernières années des associations comme SINGA ou Terre d'Ancrages, participant de cette mise en avant de la multiplicité et de la pluralisation des parcours associatifs. Cela ouvre néanmoins la porte à plusieurs interrogations quant aux modes d'actions que peuvent mettre en place les associations. Agissant bien souvent en situation d'urgence, répondant à des situations problématiques spontanées, il s'agit dès lors dans l'action associative de prendre plus précisément en compte la dimension temporelle de l'accompagnement. La temporalité de l'urgence induit ainsi des modes d'actions et d'interactions spécifiques pour les associations.

## LA CUM SENSIBLE A L'ETUDE DE L'URGENCE

---

A l'issue du rendu intermédiaire et de la restitution du 16 janvier, un intérêt particulier a été porté à la question de la temporalité et plus précisément à celle de l'urgence. En effet, nos entretiens et nos observations avec les acteurs ont mis en exergue différentes manières de la qualifier. Au-delà de l'opposition souvent énoncée de l'urgence et du temps long et ses multiples acceptions en termes d'horizon d'actions prescrites, il n'existe pas une urgence mais des urgences. L'urgence comporte pour chaque acteur des présupposés normatifs amenant à qualifier ou à disqualifier une situation comme urgente. Par exemple, lors d'un entretien avec des acteurs de l'ALPIL, il était apparu qu'il n'y avait « *pas d'urgence* » pour l'État en ce qui concerne l'hébergement des migrants. Il s'agissait ici dans cette conversation de renvoyer l'État face à ses responsabilités par rapport à une attente normative particulière de l'urgence. Or, les représentants de l'État nomment des urgences renvoyant à d'autres modalités de qualification, d'interpellation et d'action. Souvent la qualification d'une vulnérabilité vient s'articuler à une acception de l'urgence. Les mineurs isolés, par exemple, relèvent d'une focalisation particulière de l'État les amenant à activer des dispositifs d'actions déployant cette urgence dans l'espace, la rendant visible et opérationnelle par les acteurs qui les mobilisent. Ces modalités de lecture, d'interpellation et d'action renvoient alors à des régimes de temporalités comme autant de prismes d'urgences.

D'un point de vue grammatical l'urgence est un substantif. Il y a dans ce terme une ambivalence déjà présente. Parfois, son usage tend à essentialiser et à mettre en scène une présupposition de l'urgence qui serait commune à tous. Par définition, l'urgence « *c'est ce qui requiert une action, une décision immédiate* »<sup>17</sup>. Dans notre cas, il apparaît être un fait social pluriel. Il désigne une modalité d'interpellation dans une volonté de pointer un manquement vis-à-vis d'obligations morales. Son invocation est une manière de mobiliser un public et de créer de l'impératif dans le but d'accélérer les démarches et de résoudre des situations jugées problématiques. C'est un levier d'action collectivement utilisé pour rendre les actions plus efficaces.

L'urgence relève d'une qualification et est indissociablement liée à des situations. Cet impératif à agir renvoie à des catégories d'actions et de vulnérabilités formant les cibles des acteurs associatifs ou bénévoles : « *enfants* », « *familles* », « *mineurs isolés* ». Elle renvoie à des injonctions à agir dans l'immédiateté par la mise en avant d'aspects qualifiés de risqués ou dangereux tels que : la rue qui « *n'est pas un endroit pour vivre* », « *le sans-abrisme* », « *les conditions insalubres* » ou « *le mal*

---

<sup>17</sup> <http://www.cnrtl.fr/definition/urgence>

logement». Tout ceci relève du répertoire normatif des acteurs sur les thématiques de la vulnérabilité et de l'habiter.



FIGURE 3 ET 3. PHOTOS DE BANDEROLLES LORS D'UNE MANIFESTATION A LA PLACE DES TERREAUX



Invoquer l'urgence, c'est aussi problématiser la non-maîtrise du temps comme corollaire à la difficulté de répondre à une situation. Se référer à l'urgence présuppose une solution organisationnelle efficace. Toutefois, ce qui relie la CUM, ce sont d'abord les circonstances par lesquelles ces acteurs ont émergé : l'expulsion de St Fons. Un certain nombre d'acteurs partageait le caractère urgent de cette situation. L'histoire commune de la CUM a ancré une définition collective de l'urgence au regard d'une obligation morale à agir. Dès lors, nous pouvons considérer que les acteurs lisent les situations qu'ils rencontrent au prisme de cette définition. Ce sont les conditions de visibilité de soi dans une mise en scène qui forment les possibilités de leurs existences vis à vis des autres acteurs. Finalement, dans l'urgence s'ouvrent des espaces de négociation, permettant aux acteurs de trouver et d'inscrire leur place.

## **Typologie de l'urgence et ordre de grandeur**

La recherche d'un hébergement pérenne ou temporaire, l'accompagnement dans les procédures administratives ou entre les différents lieux d'hébergement forment différents modes d'actions, d'expériences et de terrains occupés par les acteurs. Ils suggèrent des représentations différenciées du temps. Dans le discours des acteurs, nous observons un ordre de grandeur dans les obligations morales en lien avec les qualités à prescrire de l'action : hébergement ou habitat, scolarisation des enfants ou accompagnement administratif... Il y a une concurrence de rationalité qui peut s'opérer entre différentes modalités d'actions et de justification. Par ailleurs, ces considérations mènent parfois à redéfinir des modes d'actions en situation. Cela passe par la reconnaissance attestée des pairs à agir dans leurs propres modalités d'actions, de contributions et de rétributions, permettant par le partage la mobilisation de réseaux, la coordination des acteurs et des compétences dans les situations. Comment sont-elles déployées ?

L'urgence induit des modalités d'action et de formes de synchronisation mises à l'épreuve entre des acteurs. Le positionnement de la CUM sur la caisse de solidarité dans la transition de l'occupation de l'Amphi C à l'Amphi Z en est un exemple. Cet évènement a été l'occasion de déployer vis-à-vis des autres acteurs un répertoire relationnel et des compétences situées attestées, formant une expérience commune dans l'action. Les temporalités des actions qui se déploient forment alors des opportunités pour les acteurs à travers les situations.

## **Le caractère performatif de l'urgence**

L'urgence devient une catégorie opérante dans la mesure où elle engage des acteurs à faire quelque chose : recherche d'hébergement, aide et accompagnement administratif, accès à la santé, à la scolarisation. Comme l'exprimait une personne du public dans une réunion publique du Collectif Accueil Urgence Givors, l'« *Urgence, c'est aussi imposer des solutions aux autres* ». Celle-ci est mise en jeu dans la situation et devient un actant, elle travaille la situation. Le plan « Grand Froid » en est un exemple typique : L'Etat déclenche une procédure juridique l'hiver, qui joue également sur l'agencement des situations d'urgence. Il rend visible et énonce un discours, un régime d'action et de justification mobilisés par ses représentants qu'il déploie dans l'espace.

Concernant les migrants, l'urgence ne concerne pas exclusivement l'accès à un hébergement mais également l'accès à une régularisation de leur situation. « La rue » renvoyant à l'incertitude, la visibilité et donc l'exposition aux forces de l'ordre fait resurgir la qualité de leur situation

irrégulière. Les migrants semblent pris dans une triangulation entre les démarches auprès d'associations, les délais des pouvoirs publics et leurs attentes en matière de régularisation. Ces situations constituent autant d'épreuves singulières auxquelles ils doivent faire face. Par ailleurs, l'une peut en entraîner une autre comme cela a été le cas lors de l'expulsion de la Part-Dieu. Cette expulsion a entraîné une mobilisation des acteurs associatifs, des migrants et des particuliers qui a permis l'occupation de l'Amphi C.

## Expérience : L'amphi C, une expérience in situ

Il y a plusieurs histoires de l'Amphi C, devenu Amphi Z. Une histoire par personne. On y passe, on y vit, on y donne des cours ou vient simplement partager un moment. Cette brève présentation ne se veut pas exhaustive, mais suffisamment claire pour faire cohabiter notre approche de ce lieu tant d'un point de vue collectif que personnel.

« L'Amphi C » retrace l'histoire d'un amphithéâtre de l'Université Lyon 2 sur le campus de Bron occupé par des personnes avec ou sans papiers, étudiants, militants, migrants seuls ou accompagnés. Suite à l'expulsion des migrants occupant des espaces près de la gare Part-Dieu, de novembre à mi-décembre 2017, l'Amphi C a servi de lieu d'abri, d'organisation pour la lutte et la vie quotidienne, de vie, de fête, de stress, de discussions, d'apprentissages et de rencontres.

Sous l'impulsion des occupants, les activités se sont étendues à d'autres espaces de l'université car l'amphithéâtre ne pouvait pas toutes les accueillir (utilisation de salles vides comme dortoir, d'amphithéâtre pour des assemblées générales ou d'un lieu de restauration fermé peu de temps auparavant et qui n'a ainsi pas perdu son utilité). Cependant, les pressions étaient fortes de la part de l'université et de la préfecture pour que l'occupation de cet amphithéâtre cesse. Ainsi, à la veille des vacances universitaires de décembre et grâce à la rencontre de différents acteurs (associations, étudiants, migrants, mouvements squat) une caserne vide située à Villeurbanne a été ouverte par des squatteurs pour permettre l'hébergement et l'organisation des migrants : l'Amphi C a déménagé pour devenir l'Amphi Z.

FIGURE 4. PHOTO PRISE A LYON 2 LORS DE L'OCCUPATION DE L'AMPHI C, PREPARATION DE BANDEROLLES SERVANT AUX DIVERSES MANIFESTATIONS.



L'autogestion qui s'organise dans ces lieux peut être source d'admiration comme elle peut en étonner plus d'un, notamment pour les structures ayant le rôle de gérer des espaces ou des personnes. L'implication de différents acteurs n'était pas évidente du fait d'une pluralisation de modes d'organisation et de postures politiques. Émanant d'une initiative étudiante, l'occupation procurait à ces derniers un sentiment d'utilité concrète et de concordance entre idées politiques et actions qui pouvait se vivre comme une démonstration d'efficacité. Même si les associations étaient les bienvenues pour des raisons évidentes de compétence technique lors de permanences et d'assemblées générales, la volonté de « conserver » un mouvement *étudiant* prédominait. La légitimité à intervenir dans le mouvement pouvait être facilement mise en question. Tandis que certains acteurs arrivaient à se faire une place et à la garder, d'autres vacillaient entre la méfiance ou la confiance des étudiants.

Dans son ensemble, l'implication était la bienvenue, seulement elle n'était pas reconnue par tous. Derrière l'unité conforme à l'idée d'agir pour les migrants, les divergences étaient palpables lors des AG et les réunions. Elles pouvaient aussi se traduire par des propos insultants entre différents groupuscules. A cela s'ajoutaient des schémas d'opposition récurrents entre militants « radicaux » et « légalistes », entre étudiants et enseignants etc. Pour certains acteurs non étudiants comme les squatteurs, les enseignants vacataires ou encore les collectifs citoyens de gauche, il était certainement plus facile de trouver une place qui serait moins remise en question que pour des associations déjà structurées.

Cependant tout ne se résume pas aux divergences, et les débats qui en découlent permettaient de créer une direction commune. Le temps fait son affaire et surtout permet de "prouver" en quelque sorte l'importance et la place de son implication dans le mouvement : chaque acteur apprend à travailler là où il s'est fait une place. Les étudiants sont également pleins de ressources : le collectif étudiants étrangers apporte des compétences juridiques sur le droit d'asile, des étudiants d'arts du spectacle proposent des cours de théâtre, d'autres décident de canaliser leur implication sur la situation des mineurs étrangers isolés ou encore utilisent tous leurs moyens pour relayer le mouvement le plus possible.

Pour les associations, bien que présentes dès le départ, la reconnaissance de leurs actions par les étudiants se fera lorsque ces derniers verront un impact concret. Cela dit, la reconnaissance - ou non- des étudiants n'empêche pas les associations de profiter des événements pour s'organiser entre elles autour du mouvement et non pas "au sein du mouvement".

Ainsi, au mois de novembre, un « monsieur au chapeau » (comme certaines personnes sur place appelaient Jean-Paul Vilain) venait quotidiennement et participait aux événements tels que les réunions à la préfecture ou les AG à l'université, ce qui lui permettait de discuter avec les associations, étudiants et individus impliqués dans le mouvement. A travers lui et Geneviève Jacono entre autres, la CUM s'était investie dans l'occupation, sujet qui apparaissait aux ordres du jour de leurs AG. Des liens se tissent avec les enseignants investis dans la mobilisation qui, par la suite, deviendront un collectif. En deux mois, le « monsieur au chapeau » a été reconnu en tant que Jean-Paul Vilain et le rôle de la CUM s'est dessiné et défini peu à peu, notamment auprès des personnes mobilisées autour des "Mineurs non accompagnés", qui étaient très nombreux à se rendre à l'Amphi Z. La CUM a aussi apporté un soutien financier et matériel à ce collectif.

En décembre, l'Amphi Z a été ouvert et il ne s'est pas passé beaucoup de temps avant que ce soit installé un nouveau squat, celui de « la maison Mandela ». Jean-Paul Vilain a grandement participé à son ouverture. Pendant plusieurs mois, l'esplanade Nelson Mandela (Lyon 3ème) servait de lieu de campement pour des familles. Un collectif de citoyen, Agir Migrants, s'est rapidement constitué pour trouver des solutions à court et long terme pour ces familles. C'est également un réseau d'entraide, d'accompagnement et de suivi de ces familles, auquel Jean-Paul Vilain a pris part dès le début. Peu après l'expulsion de l'esplanade, les acteurs du réseau squat et militants sont parvenus à reloger une partie des familles dans la maison Mandela.

Ainsi, en étant présent sur plusieurs situations illustrant les limites de l'accueil institutionnel, Jean-Paul Vilain participe à la circulation d'informations entre toutes les associations membres de la CUM. Cela leur permet d'avoir une vision plus large de ce qu'il se passe à Lyon. Ces événements réunissent un grand nombre d'acteurs (institutions, associations, migrants, etc.) et actualisent les débats et actions à la fois pour redéfinir l'accueil des migrants et inviter les pouvoirs publics à changer leurs politiques. Ces événements sont des catalyseurs d'actions qui invitent chacun à agir et notamment la CUM. Cependant, l'urgence de la situation rend difficile et précaire les organisations sur le long terme. Chaque jour de nouvelles personnes arrivent, avec une situation particulière et tout aussi urgente.

En résumé, l'occupation de cet amphithéâtre cristallisait différents enjeux : nous ne les détaillerons pas tous, mais il est intéressant de voir comment un événement peut référer à de multiples raisons d'exister :

- **Le lieu d'accueil**

La fonction de l'université en tant que lieu d'accueil lors de cet événement fait écho au refus des occupants de s'installer dans un gymnase situé à Meyzieu, et ce pour différentes raisons : tout d'abord ce gymnase se situait très loin des différents lieux dans lesquels doivent se rendre les migrants (préfecture, école, médecins, associations...), ensuite leur hébergement en ce lieu revêtait un caractère temporaire (une dizaine de jours). En outre, elle brisait la solidarité déjà présente à l'université. Enfin, les conditions n'étaient pas réunies pour accueillir dignement des familles et des individus.

- **L'urgence de l'accueil**

L'urgence se ressent sur de nombreux aspects du fait qu'il soit urgent de trouver un lieu d'accueil pour toutes ces personnes, que leurs démarches administratives avancent et qu'il soit urgent également de s'organiser collectivement.

- **Organisation de rencontres**

Ces occupations (Amphi C et Amphi Z) sont également l'occasion d'organiser des rencontres à l'échelle nationale. Plusieurs temps de coordination ont été menés, notamment avec les personnes occupant le "Patio Solidaire" à l'Université de Grenoble. En mars 2018, une Coordination nationale réunissant des collectifs de plusieurs villes françaises s'est tenue à l'Amphi Z.

Nous avons vécu, à titre collectif et individuel, des questionnements sur notre posture et nos actions. Lorsque l'occupation de l'Amphi C a débuté, des débats ont eu lieu au sein de notre promotion et pouvaient se traduire ainsi : allions-nous participer à titre individuel ou à titre collectif ? Comment allions-nous saisir cette situation ?

Sûrement par peur de non-maîtrise du terrain ou de ce que ces engagements pourraient susciter, il a été décidé que l'engagement militant serait d'ordre personnel, et que notre promotion ne serait pas un collectif au même titre que les autres engagés à l'Amphi C. Cela a permis à chacun de découvrir, à son rythme, cet événement et notamment les luttes qu'il occasionne. Pourtant, cette séparation entre la posture académique et militante était loin d'être évidente. D'autant plus lorsqu'il semble réellement pertinent d'inclure cette expérience comme élément de recherche. D'un point de vue méthodologique, nous avons réalisé un entretien avec une étudiante SADL, Emeline, qui était militante afin de traduire son expérience en matériel d'enquête. Ainsi, l'expérience de l'Amphi C a nourri notre réflexion grâce à la compréhension des motivations militantes.

Ce temps de l'urgence, nous l'avons aussi vécu par tous les événements auxquels nous avons assisté pour mieux comprendre la situation. Il a fallu nous accorder un temps de respiration afin de prendre du recul et remettre en question nos positions prédéfinies. En somme, traverser cette période d'urgence a permis au sein du collectif une nouvelle réflexion et manière de constituer notre enquête.

## **Mettre en scène l'action**

Les actions déployées par les acteurs font exister l'urgence de la situation. Il s'agit d'attester de son action, de la visibiliser. Les différents types d'acteurs prenant part à la visibilisation et à la désignation (médias, militants, politiques, migrants, etc.) viennent entrecroiser leur normativité et leur qualification des situations. Il y a un croisement d'obligations et une mise à l'épreuve de celles-ci. La CUM interpelle les pouvoirs publics pour rappeler les obligations morales et pratiques de la prise en charge de ces situations jugées comme urgentes. Au-delà des registres empruntés par ces interpellations, l'État est mis à l'épreuve au regard de ses obligations.

Les modalités d'action de la CUM occasionnent un tiraillement entre intervention et interpellation des pouvoirs publics. Il constitue une épreuve morale : d'un côté interpellier un acteur, l'État, par rapport aux manquements à ses obligations et de l'autre intervenir à ses propres obligations morales par rapport à ces situations.

Les acteurs militants associatifs peuvent être amenés à rendre une situation ostentatoire par l'action de rendre visible, d'interpeller et de rapporter les pouvoirs publics à des obligations en prenant les citoyens à témoin. Les dimensions attestatoires et ostentatoires déploient le présupposé normatif de l'urgence. Les situations des personnes désignées deviennent alors le sujet d'une action d'intervention et l'objet d'une visibilité pour la CUM ainsi que des autres acteurs associatifs. Il s'agit de visibiliser une activité qui se fonde dans la situation et qui atteste de ses compétences à agir dans les situations qu'elle qualifie d'urgentes. Cette démarche permet de partager l'indignation aux personnes autour. C'est en cela que l'urgence ouvre un répertoire de justification.

## **La situation comme coordination (au sein de la CUM)**

L'Amphi C, devenu Z, peut venir illustrer ce qu'est « se coordonner », dans le sens où cet événement a été un activateur des formes de coordination et de leur régulation constante.<sup>18</sup> Ainsi, nous pouvons avancer que « se coordonner » ne correspond pas à l'application d'une technique en soi, mais découle d'une situation et n'est donc pas forcément visible :

*« Faire des choses, enfin que les gens ils tentent quoi, et puis les masses étaient... Enfin les masses, nous, tout le monde. Étaient mobilisées parce qu'il y avait des choses qui se passaient. On n'était pas dans l'attente on était dans la tentative. Et en même temps qu'à la surface des choses inutiles se faisaient ... passer par la voie légale, porter tout par la voie légale, des choses plus souterraines, plus discrètes se faisaient ». (Emeline, mars 2018)*

---

<sup>18</sup> Cf. encart Amphi C, p30

Que ce soit la CUM ou nous-même avec l'Amphi C, se coordonner a été une expérimentation qui dépendait de situations ponctuelles, elles-mêmes dictées par des temporalités, notamment l'urgence. Maryvonne Azzolini-Manouk<sup>19</sup> parle de « *difformités organisationnelles* » (Azzolini-Manouk, 2004 :8), dans le sens où, dans une organisation en réseau, les situations sont nombreuses et font émerger une coordination propre à chacune.

Nous pouvons saisir la notion de situation à partir de celle d'enquête développée par Dewey qu'il entend comme : « *La transformation contrôlée ou dirigée d'une situation indéterminée en une situation qui est si déterminée en ses distinctions et relations constitutives qu'elle convertit les éléments de la situation originelle en un tout unifié* » (Dewey, 1938 :169).

De plus, pour Benoît Journé et Nathalie Raulet-Croset, chaque personne agissant dans une situation va en inclure d'autres ou va prendre en considération celles déjà concernées (pour le cas de l'Amphi C ou Z : les personnes migrantes, les étudiants, les professeurs, etc.).

*« L'action collective peut alors être analysée comme un tissage entre les situations, à partir des diverses ressources qui peuvent être convoquées et qui sont communes aux acteurs (personnes, objets, savoirs). Ces ressources peuvent avoir [...] la particularité de renvoyer à des expériences et connaissances communes ; dans ce cas, la proximité entre les situations vécues par les acteurs concernés existe déjà ».* (Journé, Raulet-Croset, 2008 : 39)

Pour reprendre l'exemple de l'encadré sur l'Amphi C-Z, « l'homme au chapeau » fait entrer petit à petit la CUM dans la situation, en discutant avec différents acteurs et en les inter-connectant. Emeline, alors impliquée, a été témoin de cette dynamique :

*« T'as une partie du cerveau qui a réussi à tisser suffisamment de connexions en te disant « ça, ça pourrait être utile ». C'est tout simplement : tu croises quelqu'un, il te dit « J'ai un projet de nanana » et tu dis « Ah tiens ! Je connais une autre personne qui fait aussi un projet similaire, pourquoi vous ne vous rencontrez pas ? »* (Emeline, mars 2018).

De plus, Emeline parle « d'épisodes » pour décrire les différentes phases ou événements de l'Amphi C-Z. Elle a : « *la sensation de réunir des lieux qui sont isolés* », chose qui n'est propre qu'à cette situation-là. Poursuivant les propos de Journé et Raulet-Croset, les acteurs d'une situation « *endossent la responsabilité (objectivement ou subjectivement) de la situation* » (Journé, Raulet-Croset, 2008 : 38). L'entretien s'est poursuivi sur la question de la cagnotte solidaire qui a été

---

<sup>19</sup> Le processus de dissolution des firmes postindustrielles, thèse université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille III, 2001, cité par Ferrary Michel, Pesqueux Yvon, « Introduction », dans L'organisation en réseau, mythes et réalités. sous la direction de Ferrary Michel, Pesqueux Yvon. Paris, Presses Universitaires de France, « La Politique éclatée », 2004, p. 7-10.

mobilisée par certains professeurs, racontant sa circulation. Ainsi, la CUM construit perpétuellement de nouvelles manières de travailler.

En observant les événements, nous constatons « *des tensions qui sont inhérentes à chaque situation* » (Journé, Raulet-Croset, 2008 : 55) et que ces dernières sont finalement des leviers d'action qui sont à prendre en compte. Une des difficultés sur laquelle se heurte l'action de se coordonner est de devoir composer avec les événements tels qu'ils se présentent, chacun singulier. Puisque la « *logique de situation suggère de s'appuyer sur la singularité* » (Journé, Raulet-Croset, 2008 : 55), il n'y a de place pour aucune régularité, et cela vient remettre en question les opinions préconçues selon lesquelles se coordonner relèverait d'une mise en application régulière.

### **Prendre à témoin et enrôler le public**

Au cours de notre enquête nous avons constaté que les acteurs pris dans l'urgence sentent une sorte d'obligation à visibiliser leurs interventions. En reprenant l'exemple de la situation du refus de la proposition d'hébergement dans le gymnase par les étudiants, on constate la volonté de refuser l'invisibilisation de la situation en prenant à témoin le public étudiant au contact régulier avec les migrants. Un autre exemple est l'intervention non prévue de migrants expulsés à la Part-Dieu lors d'une projection documentaire sur les parcours migratoires. Leurs interventions prenaient à partie le public, le mettant devant le fait accompli. Le débat succédant au documentaire s'est retrouvé détrôné par l'arrivée incongrue d'un témoignage direct devant le public. En lien avec la thématique du parcours migratoire, l'intervention renvoie non seulement le public à ses obligations morales, lui donnant une prise pour saisir cette question, mais permet également l'engagement dans une intervention immédiate. Une participante au sein du public réagit : « *ce qu'on peut faire c'est mettre de l'argent* ». Une caisse de solidarité a été mise en place, déclenchant un mécanisme d'enrôlement.

La question de l'urgence renvoie à la fois aux modalités d'actions, de visibilisation des acteurs et à la capacité de se saisir de contextes pour rendre apparent certaines situations.

L'occupation de l'Amphi C et l'organisation des Assemblées Générales ont mises en scène ces modalités de mise en visibilité. Ici, elle porte d'une part sur les injonctions de la préfecture à expulser les lieux dans des échéances courtes, d'une autre sur la volonté de prise à témoin du public (étudiant, migrants, associatifs, professeurs) par une partie des militants au sein de l'université. Ces modalités se retrouvent dans la volonté de renvoyer la présidence à des obligations saisies dans un répertoire de règles morales et légales propres au statut du lieu. Prenant à témoin le public, certaines personnes en Assemblée Générale invoquaient le passé militant de la présidente -

autrefois étudiante dans cette même université - afin de la persuader à ne pas faire intervenir les forces de l'ordre.

Nous avons constaté que les diverses situations vécues par les migrants provoquent chez les acteurs des actions qui s'inscrivent dans l'urgence. Cette temporalité particulière de l'urgence entraîne des modes d'actions qui doivent se saisir tel quels. Dès lors, se coordonner provoque des relations particulières entre les acteurs qui doivent s'adapter sans cesse aux situations. Ces efforts d'ajustement conduisent à des processus de mise en action qui ne sont pas réguliers, ce qui met à l'épreuve les acteurs surtout en ce qui concerne la mise en visibilité des situations vécues par les migrants. Dorénavant, intéressons-nous de nouveau à une analyse de la CUM par le biais de la temporalité pour ensuite aborder les préconisations.

## **AGIR AVEC L'URGENCE :**

### **CONCLUSION ET PRECONISATIONS**

---

Ces derniers mois, une réflexion a été menée sur les conditions qui ont permis la réussite des actions ou des difficultés auxquelles la CUM est confrontée. En ce sens, la CUM a révélé les difficultés que représentait le travail de coordination entre ses différents membres. Les entretiens ont permis de mettre en lumière les difficultés de synchronisation au regard des différentes temporalités d'intervention avec lesquelles il a fallu composer : « *d'un côté il y a les expulsions immédiates, rapides, de l'autre on doit faire face aux longues épreuves administratives* ».

Ces fluctuations d'ordre temporel se caractérisent par le sentiment « *de ne pas pouvoir maîtriser le temps* ». Elles conduisent à des formes de dispersions des acteurs sur le terrain. L'urgence, comme nous l'avons évoqué précédemment, suppose d'intervenir dans une forme d'immédiateté. Cet empressement à faire quelque chose au regard de l'urgence de la situation crée des troubles dans la définition de ce qu'il convient de faire. Cependant, un travail d'évaluation collective se réalise : « *ça n'a pas marché parce qu'on s'est mal coordonné* » comme nous avons pu le voir lors des réunions de CA. Pour réfléchir aux causes de ces « *interventions manquées* » nous avons tenté d'analyser les actions d'un point de vue relationnel lié à l'urgence.

### **CHANGEMENT DE VISION SUR LA COORDINATION**

---

Bien souvent, nous sommes amenés à penser la coordination comme des formes particulières d'association et de coopération entre différents acteurs pour accomplir une série d'activités selon un objectif défini. Le CNTRL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) définit la coordination comme une « *mise en harmonie de divers services, de diverses forces, de différentes composantes, en vue d'en renforcer l'efficacité* » Ainsi, lorsque la CUM évalue ses actions, l'attention se porte sur les dimensions organisationnelles. C'est aussi ce que nous avons fait lorsque nous cherchions à comprendre « *l'écosystème de la CUM* ».

Essayons à présent de suspendre cette manière de penser la coordination. C'est-à-dire de ne pas présumer à priori « *ce qu'est* » ou « *ce que devrait être une coordination* » pour documenter une coordination au-delà de ses dimensions organisationnelles.

A ce titre, l'urgence constitue une ressource pratique pour comprendre comment, dans ce contexte temporel, des formes originales de coordination ont émergé dans l'histoire de la CUM. Au sein de chaque situation dans laquelle intervient la CUM, nous pouvons retrouver une série d'acteurs présents lors d'actions passées. Les acteurs associatifs s'unissent et se réunissent continuellement dans l'action. Ces expériences inscrites dans le temps de l'urgence deviennent des expériences significatives de la qualité des liens qui se tissent entre les acteurs associatifs et les migrants. L'expérience de l'urgence est devenue aussi l'expérience des liens.

Le lien représente également des formes de réciprocité entre les acteurs. Au sein des actions de la CUM se fabriquent des formes de confiance et de reconnaissance des compétences qui sont à l'œuvre pour intervenir dans l'urgence. En somme, nous observons une reconnaissance mutuelle du temps partagé ensemble et la valeur accordée à ce temps qui compte : « *On a fait ça ensemble* ».

La CUM a une capacité de convertir une situation d'urgence en une situation de concernement. Nous pourrions dire alors que ce qui fait le lien entre les membres de la CUM n'est pas la coordination mais bien l'urgence. On peut donc inscrire le travail de la CUM sous un angle temporel. Si, face à l'urgence, les acteurs se dispersent, cela inclut aussi une dynamique à la coordination. Cette dynamique s'opère d'un point de vue relationnel et la coordination se fait dans l'urgence où le travail relationnel se déploie. Nous avons rédigé des préconisations pour inviter la CUM à identifier de nouveaux éléments intéressants pour continuer leur travail de coordination.

## **UN NOUVEAU SOUFFLE A L'ACTION PAR LA MAITRISE DU TEMPS**

---

Pour que la CUM puisse donner un nouveau souffle à son action, il peut être intéressant de mettre en place des temps de respiration et des temps d'inspiration. Par ceci, nous entendons deux temps distincts : celui de l'action dans l'urgence telle que nous l'avons analysé dans ce rapport, mais également un temps détaché de cette temporalité, qui permet de penser et constituer ses actions dans un plus long terme. Ainsi, une réflexion commune pourra faire émerger un panel de solutions d'urgences transmissibles et reproductibles. Par le vécu de la situation et ensuite son analyse, ce travail de fond pourrait permettre à la CUM de se distinguer par son savoir-faire.

Une clé d'entrée de ce travail d'analyse est l'identification de parcours hétérogènes. Comme nous l'avons vu, les parcours empruntés par les personnes migrantes les amènent à déployer diverses stratégies – de défense et de rattachement – aux acteurs associatifs. Identifier ces parcours permet

de répondre de manière plurielle à des parcours pluriels. En outre, ce travail permet de voir tout l'intérêt de l'existence de la CUM : un réseau d'association. C'est par divers moyens d'approcher et d'interagir avec les personnes migrantes que ce travail d'identification des parcours et des solutions d'urgences peut se trouver productif. Ainsi, chaque association, par son expérience, analyse et manière de faire, viendra nourrir la CUM qui pourra mener cet exercice.

## COORDINATION OU COOPERATION ?

---

Nous avons énoncé en première partie une définition de la coordination. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) nous en offre une seconde : la « *mise en ordre, agencement calculé des parties d'un tout selon un plan logique et en vue d'une fin déterminée* »<sup>20</sup>. Nous l'avons vu dans les paragraphes précédents, cet « agencement calculé » se trouve mis à mal par la notion d'urgence et ce qu'elle performe, c'est-à-dire ce qu'elle provoque. Malgré les préconisations énoncées plus haut pour tirer profit de cette expérience et de cette temporalité, qu'en est-il de la structuration de cette organisation ? Nous avons émis comme hypothèse que la coordination serait l'état final d'une organisation stable qui ne suppose pas forcément d'espace de négociations, d'accords et de désaccords. Or, l'instabilité temporelle dans laquelle s'inscrit la CUM est-elle compatible avec cette visée ?

À la suite de cette interrogation, nous avons réfléchi sur un autre terme, celui de coopération. Toujours selon le CNRTL, la coopération est « *l'action de participer (avec une ou plusieurs personnes) à une œuvre ou à une action commune* »<sup>21</sup>. Nous voyons bien que ce qui diffère est l'introduction du terme « participation » : l'idée d'un objectif est présente, il s'agit plus de participer ensemble qu'un agencement particulier. En somme, la CUM pourrait s'intéresser aux différentes manières de participer et d'agir des associations qui la composent : qui fait « avec » ? qui fait « pour » ? que provoquent ces manières d'agir ?

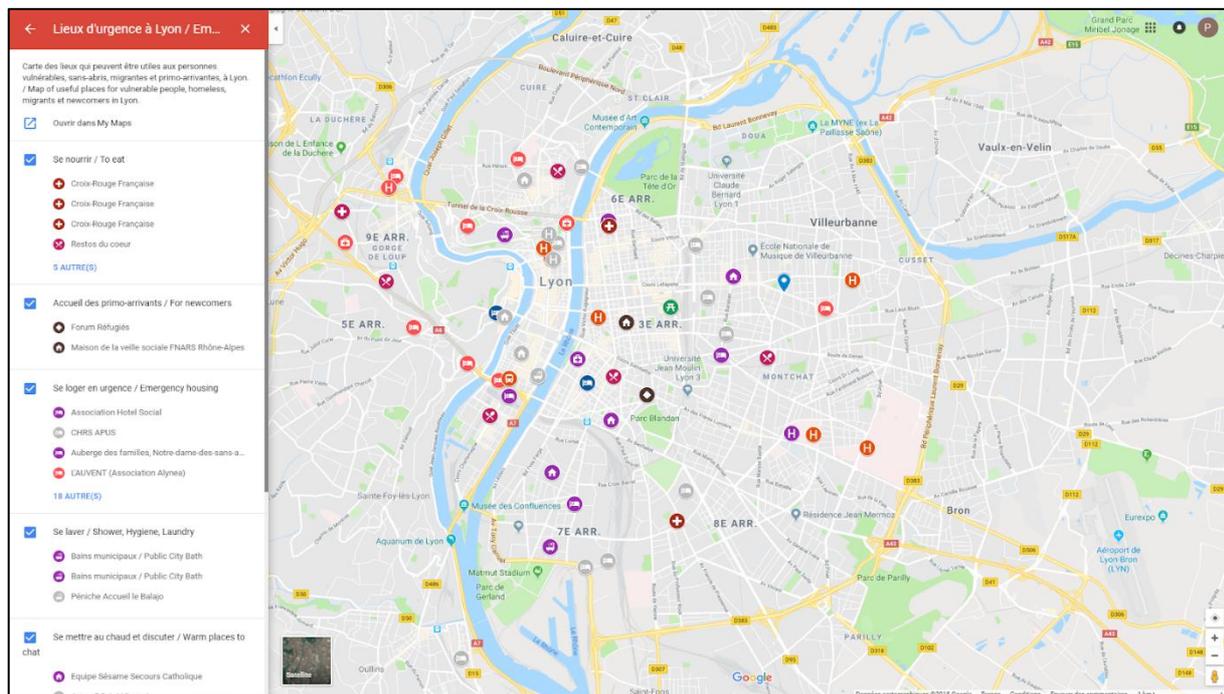
Plusieurs outils sont disponibles pour effectuer ce travail qui permettra de mieux cerner les modes d'actions, adaptables, transposables – ou non - sur des territoires et des populations différentes. Ainsi, un détour par la coopération permettra de renforcer la coordination, par une analyse plus

---

<sup>20</sup> [www.cnrtl.fr/definition/coordination](http://www.cnrtl.fr/definition/coordination)

<sup>21</sup> [www.cnrtl.fr/definition/cooperation](http://www.cnrtl.fr/definition/cooperation)

fine des méthodes. Pour donner un exemple concret, Google Maps met à disposition une cartographie des lieux d'urgences à Lyon. En voici un aperçu :



*Cartographie des lieux d'urgence à Lyon, éditée par Google Maps.*

La CUM pourrait, par sa capacité à catalyser différentes associations, publics et modes d'action, effectuer un travail visuel et cartographique répertoriant les moyens d'actions en fonction de l'objectif de chaque association ainsi que de leurs manières d'agir pour s'offrir une vue d'ensemble idéale à une réflexion, notamment lorsqu'il s'agit d'agir dans l'urgence.

Enfin, nous pouvons revenir sur cette notion de participation et de construction collective. Plusieurs outils collaboratifs, notamment des méthodes d'éducation populaire, permettent l'expression d'un public hétérogène (personnes migrantes, bénévoles, acteurs sociaux...). Grâce à cette expérience d'enquête collective nous voyons comment notre gestion du collectif et la mise en place de certains de ces outils font écho aux problèmes rencontrés par la Coordination. Comment notre expérience fait sens par rapport à ce qui fait sens pour la CUM en termes de coopération (gestion des divergences d'action, des conflits, prise de décision collective). L'urgence constituant une trame de fond, elle ne permet pas toujours de prendre le temps de gérer la coopération comme on le souhaiterait. Comment *“résister à l'urgence et à ce qu'elle implique comme manière d'être ensemble”* (Vercauteren, 2007 :7) et ainsi la retourner comme alliée pour se relier en réseau vivant, dynamique et fluctuant ?

**C'est ce que nous vous invitons à discuter durant notre journée de restitution finale, vendredi 29 juin 2018 de 10h à 13h, en vous proposant un temps d'échange que nous espérons être un temps d'inspiration.**

## BIBLIOGRAPHIE

---

AZZOLINI-MANOUK M., *Le processus de dissolution des firmes postindustrielles*, Thèse, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille III, 2001, cité par MICHEL F. et PESQUEUX Y. in "Introduction", in MICHEL F., PESQUEUX Y. *L'organisation en réseau, mythes et réalités*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. La Politique éclatée, 2004, p.7-10.

BELKIS D. FRANGUIADAKIS S., JAILLARDON E., *En quête d'asile. Aide associative et accès au(x) droit(s)*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 2004.

BENSA A. et al., *Les Politiques de l'enquête*, La Découverte « Recherches », 2008.

BESSIN M., « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales* 2009/6 (n° 156), p. 12-21.

BLANC N., CHRISTOFFEL D. « Une urgence pour une autre. L'ère du sursis », *Multitudes* 2016/3 (n° 64), p. 131-136.

CALLON M., *Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint Brieuc*, Presses des Mines, 1986.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., *Agir dans un monde incertain, Essai sur la démocratie technique*, Editions du Seuil, coll. Points, 2001.

CALLON M., LATOUR B., 2006, « Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il ? », in AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. (ed.), *Sociologie de la Traduction. Textes fondateurs*, Presses des Mines, Paris.

CHEMILLIER-GENDREAU M., *l'injustifiable. Les politiques françaises de l'immigration*, Paris, Le Seuil, 1998.

DELEUZE G., GUATTARI F., *A Thousand Plateaus: Capitalism and Schizophrenia* Minneapolis: University of Minnesota Press, 1987.

DUMOULIN P., DUMONT R., BROSS N. et al., *Travailler en réseau. Méthodes et pratiques en intervention sociale*. Dunod, « Santé Social », 2015.

DEWEY J. *Logique, la théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1938.

FASSIN D., « Introduction. L'inquiétude ethnographique » in BENZA A. et al., *Les Politiques de l'enquête*, La Découverte « Recherches », 2008, p.7-15.

FISHER N., HAMIDI C., *Les politiques migratoires*. La Découverte, 2016.

GARDELLA E., « L'urgence comme chronopolitique », *Temporalités*, n°19, 2014.

GARDELLA E., CEFAÏ D., *La morale de l'urgence sociale. Une enquête au Samu social de Paris*, Empan 2011/4 (n°84), p.18-24.

GRARD J., « Devoir se raconter. La mise en récit de soi, toujours recommencée » in *Les Politiques de l'enquête*, La Découverte « Recherches », 2008, p.143-163.

ION J., *S'engager dans une société d'individu*, Armand Colin, 2013.

JOURNE B., RAULET-CROSET N., « Le concept de situation : contribution à l'analyse de l'activité managériale en contextes d'ambiguïté et d'incertitude », *Management*, 2008/1 (Vol. 11), p. 27-55.

LATOUR B., *Changer de Société, refaire de la sociologie*. La Découverte, 2006.

LATOUR B., « Textes à l'appui. Série Anthropologie des sciences et des techniques », *La Science en action*, traduit de l'anglais par Michel Biezunski ; texte révisé par l'auteur, Paris, La Découverte, 1989.

PETTE M., « Venir en aide aux migrants dans le Calaisis. Entre action associative locale et crise migratoire internationale », *Revue savoir/agir*, n°36, 2016, p.47-52.

QUERE L., « Les boîtes noires de Bruno Latour ou le lien social dans la machine », *Réseaux*, vol. 7, n°36, 1989, p. 95-117.

SCHOR R., *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Armand Colin, coll. U, 1996.

VERCAUTEREN D., *Micropolitique des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Éditions HB, 2007, Politique(s), 240 Pages <http://micropolitiques.collectifs.net/>

Projet de loi Collomb, décembre 2017.

### **Sitographie**

<https://www.lacimade.org/analyse-du-projet-de-loi-relatif-au-droit-des-etrangers-en-france/>

<http://hypergeo.eu/spip.php?article424>

[www.coordination-urgence-migrants.org](http://www.coordination-urgence-migrants.org)

[https://www.google.fr/maps/@45.7543896,4.8481312,13.5z/data=!4m2!6m1!1s14KBEX0\\_s0gqyTSK7A1qxa07bP4k](https://www.google.fr/maps/@45.7543896,4.8481312,13.5z/data=!4m2!6m1!1s14KBEX0_s0gqyTSK7A1qxa07bP4k)

Site du CNRTL : [www.cnrt.fr](http://www.cnrt.fr)

## ANNEXES

---

### **Annexe 1 : cavenas d'entretien pour la semaine de terrain**

Thématiques à aborder :

(Courte contextualisation sur les circonstances et les émotions suscitées par l'entretien)

- Association : Structure et fonctionnement
- Lien avec la CUM
- Actions auprès des migrants (rester prudent quant aux actions « périphériques »)
- Présentation de la personne
- Expériences significatives (éventuellement partir de faits d'actualité)
- Relation avec les pouvoirs publics/avec les assos
- Perspectives pour notre enquête (accès à un terrain)
- Migrants (catégorie à questionner)

Termes clefs à retenir :

- Hébergement
- Urgence

### **Annexe 2 : Liste des associations rencontrées lors de la semaine de terrain**

Ci-dessous, la liste des collectifs et associations rencontrées :

- |                     |                             |                      |
|---------------------|-----------------------------|----------------------|
| - AAFD Val de Saône | - CLASSES                   | - Habitat St Roch    |
| - ACLAAM            | - CIMADE                    | - LDH                |
| - Agir Migrant      | - CUM                       | - RESF               |
| - ALPIL             | - Collectif Accueil Urgence | - Secours Catholique |
| - ASSEDA Oullins    | Givors                      | - Inter squat        |
| - ATD Quart Monde   | - FAP                       | - L'Ouvre porte      |